



## QUESTION ECRITE

**Auteur** Serge Rey, UDC  
**Objet** Extension des locaux de l'Ecole Professionnelle de Martigny (EPASC)  
**Date** 16/12/2025  
**Numéro** 2025.12.567

Les bâtiments de l'école Professionnelle de l'artisanat et du service communautaire a plusieurs sites d'enseignement et le site de Martigny est plutôt dédié à l'artisanat avec des locaux pour l'enseignement théorique et pour la pratique des métiers du bois.

Ces locaux donnent entière satisfaction et répondent aux exigences d'une formation professionnelle forte et de qualité.

Des bruits de couloir laissent entendre qu'une restructuration de la formation professionnelle serait en marche avec un déplacement de certaines professions vers le site de Martigny qui serait, de ce fait, trop exigu pour recevoir de nouvelles professions.

### **Conclusion**

Est-ce que dans un futur proche, une extension des locaux de l'EPASC de Martigny est prévue ?